

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN905

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 14

Au début de la deuxième phrase de l'alinéa 13, supprimer les mots :

« Dans cette situation, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.